



# L'intégration en cours de cursus

Pour les nouveaux élèves ou pour un changement de section

- **L'intégration en maternelle**

- Conseillée au plus jeune âge en découvrant une langue après l'autre.
- Section française conseillée pour les familles non-francophones la première année.

- **L'intégration en cycle 2**

- Pas d'intégration en CP (apprentissage de la lecture).
- Section française : possible en CE1 et CE2 (entretien avec les familles et dossier scolaire, test scolaire en langue maternelle possible).
- Section bilangues : possible en CE1 et CE2 (entretien avec les familles et dossier scolaire, test scolaire en français ou en anglais possible).

- **L'intégration en cycle 3**

- Section française : possible sur dossier.
- Section française à anglais renforcé : possible sur dossier et test d'anglais.
- Section internationale : sur dossier et test d'anglais et/ou de français.